

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1^{er} octobre 2013

à 20 h à la salle du conseil, située au 135 rue Principale, à Sainte-Claire.

Sont présents :

- M. Fernand Fortier, maire
- M. Dany Fournier, directeur général & secr.-trésorier
- M. Denis Forgues, conseiller
- Mme Denise Dulac, conseillère
- Mme Marie-Lyse Laliberté, conseillère
- M. Jean-Marc St-Jean, conseiller
- M. Dave O'Brien, conseiller
- M. Jean-Marie Brûlé, conseiller

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013

4. DOSSIER(S) — ADMINISTRATION :

- 4.1. Rencontre Sûreté du Québec
- 4.2. Résolution autorisant le maire et le directeur général à signer le contrat avec la responsable du Bureau d'immatriculation des véhicules automobiles

5. DOSSIER(S) — SERVICES PUBLICS :

- 5.1. Demande à la MRC de Bellechasse d'ajouter le chemin de la Rivière-Etchemin (direction Saint-Malachie à partir du pont de la Rivière-Etchemin) dans le cadre du programme PIIRL

6. DOSSIER(S) — AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :

- 6.1. Dépôt aux membres du conseil du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 11 septembre 2013
- 6.2. Demande de dérogation mineure 2013-09 – M. Pierre Laliberté
- 6.3. Demande de dérogation mineure 2013-10 – Mme Christina Macomeau

7. DOSSIER(S) — LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

- 7.1. Résultats de l'ouverture des soumissions – Agrandissement du CPE l'Escale
- 7.2. Suivi de la Politique familiale et de MADA – Résolution pour la mise en place du Comité Familles et Aînés

8. DOSSIER(S) — AUTRES :

- 8.1. Documents d'information
- 8.2. Affaires MRC de Bellechasse
- 8.3. Motion de félicitations – Mme Ghyslaine Lacasse
- 8.4. Motion de félicitations – MM. Marc Dorval, François Fournier et Kevin O'Farrell
- 8.5. Motion de félicitations – Mme Marguerite Blouin, centenaire

9. Approbation des comptes

10. Lecture de la correspondance

- 10.1. Lettre de M. Stéphane Bissonnette – Avis de cessation de l'exploitation du Bureau d'immatriculation des véhicules automobiles

11. Affaires nouvelles :

- 11.1. Souscriptions diverses :
 - 11.1.1. Souper-bénéfice annuel – Municipalité de Saint-Gervais
 - 11.1.2. Demande de financement – Cercle des Fermières Sainte-Claire – Fondation OLO
- 11.2. Varia
 - 11.2.1. Élections 2013
 - 11.2.2. Fleur emblématique de la municipalité

12. Période de questions des citoyens

13. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

233-2013

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Brûlé et résolu unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en y ajoutant les points suivants :

- 8.5. Motion de félicitations – Mme Marguerite Blouin, centenaire
- 11.2.1. Élections 2013
- 11.2.2. Fleur emblématique de la municipalité

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013

234-2013

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc St-Jean et résolu unanimement par les conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013 tel que présenté.

4. DOSSIER(S) — ADMINISTRATION

4.1. Rencontre Sûreté du Québec

Les représentants de la Sûreté du Québec font rapport des activités réalisées sur le territoire de Sainte-Claire au cours de l'année 2012. Un rappel est fait des numéros d'urgence permettant de joindre directement la centrale de la Sûreté du Québec, soit le 310-4141, ou par cellulaire, *4141. Ces numéros seront dorénavant publiés dans le journal Le Bavard.

4.2. Résolution autorisant le maire et le directeur général à signer le contrat avec la responsable du Bureau d'immatriculation des véhicules automobiles

Considérant le départ de M. Stéphane Bissonnette, responsable du Bureau d'immatriculation des véhicules automobiles;

Considérant que la Municipalité avait signé un contrat avec celui-ci en novembre 2012;

235-2013

Il est proposé par M. le conseiller Denis Forgues et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de services avec Mme Carole Morin, dorénavant responsable du Bureau d'immatriculation des véhicules automobiles.

5. DOSSIER(S) — SERVICES PUBLICS :

5.1. Demande à la MRC de Bellechasse d'ajouter le chemin de la Rivière-Échemin (direction Saint-Malachie à partir du pont de la Rivière-Échemin) dans le cadre du programme PIIRL

Considérant qu'une partie du chemin de la Rivière-Échemin (direction Saint-Malachie à partir du pont de la Rivière-Échemin) sur une distance de 7,36 km a été identifiée < Locale 2 > par le ministère des Transports le 1^{er} avril 1993 lors du transfert du réseau routier local à la municipalité;

Considérant que ledit chemin est utilisé par un trafic lourd (ex. : Les Entreprises Jean-Paul Fortier et Frères inc et Les Services Agricoles Aubé inc.) et que ce facteur de priorité est déterminant lors de la sélection des routes stratégiques dans le cadre du programme PIIRL;

Considérant que le chemin de la Rivière-Étchemin (Municipalité de Sainte-Claire) se rend sur le territoire de la Municipalité de Saint-Malachie et que certains utilisateurs utilisent cette partie de chemin pour accéder au Camping Belval (facteur de priorité);

Considérant que la Municipalité de Sainte-Claire a demandé à la Municipalité de Saint-Malachie (résolution numéro 225-2013) de faire une demande commune afin que chaque municipalité présente une demande à la MRC de Bellechasse pour ledit chemin dans le cadre du programme PIIRL;

Par ces motifs,

236-2013

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Brûlé et résolu unanimement par les conseillers

Que la Municipalité de Sainte-Claire demande à la MRC de Bellechasse d'inclure une partie du chemin de la Rivière-Étchemin (vers Saint-Malachie à partir du pont de la Rivière-Étchemin) dans l'identification des routes prioritaires dans le cadre du Programme d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

Que ladite demande soit transmise à la MRC de Bellechasse.

6. DOSSIER(S) — AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1. Dépôt aux membres du conseil du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 11 septembre 2013

Dépôt par le directeur général du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 11 septembre dernier.

6.2. Demande de dérogation mineure 2013-09 – M. Pierre Laliberté

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2013-09 soumise par M. Pierre Laliberté concernant le lot 3 712 822;

Considérant que cette demande de dérogation mineure a pour effet de rendre réputée conforme la construction d'un garage de 20 pieds par 24 pieds qui sera implanté à 1,5 mètre de la ligne arrière alors que la marge adjacente à une piste cyclable doit être d'au moins 4 mètres de l'emprise, et ce, tel que stipulé en vertu de l'article 22 du Règlement zonage 2004-506;

Considérant que le demandeur s'engage à démolir le garage existant qui est situé dans la partie la plus rapprochée à 0,06 mètre de l'emprise de la piste cyclable;

Considérant que le demandeur ne peut s'éloigner davantage de la ligne arrière, compte tenu de la présence d'un puits d'alimentation en eau potable;

Considérant que la résidence centenaire est déjà construite à une distance de ± 1,5 mètre de l'emprise de la piste cyclable;

Considérant que les membres du Conseil municipal ont analysé ladite demande en fonction de l'article 3 (dispositions pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure) du Règlement numéro 94-411 de la Municipalité de Sainte-Claire (Règlement sur les dérogations mineures au Règlement de zonage et de lotissement);

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme (réunion tenue le 11 septembre 2013) informant le Conseil municipal que ladite demande devrait être approuvée;

Considérant qu'un avis public a été publié, conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le 11 septembre 2013;

Considérant que les membres du Conseil municipal ont donné la parole à toute personne désirant se faire entendre à propos de ladite demande;

Après délibérations du Conseil municipal,

237-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Dulac et résolu unanimement par les conseillers

Que le conseil accorde la dérogation mineure demandée afin d'autoriser la construction d'un garage isolé situé au 221, chemin de la Rivière-Etchemin sur le lot 3 712 820 du cadastre du Québec, pour les raisons suivantes :

- La situation sera améliorée suite à la démolition du garage existant (distance plus grande de l'emprise de la piste cyclable);
- Il n'y a pas de possibilité d'implanter le futur garage à un autre endroit sur le terrain du demandeur;
- Cette construction ne causera aucun préjudice aux habitations environnantes.

6.3. Demande de dérogation mineure 2013-10 – Mme Christina Macomeau

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2013-10 soumise par Mme Christina Macomeau concernant le lot 3 713 661;

Considérant que la demande de dérogation mineure est de permettre l'empiétement de 4 mètres à l'intérieur de la bande riveraine du ruisseau Labrecque pour la construction d'une remise 8 pieds par 12 pieds sur le lot 3 713 661;

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme (réunion tenue le 11 septembre 2013) informant le Conseil municipal que ladite demande devrait être refusée;

Considérant qu'un avis public a été publié conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le 11 septembre 2013;

Considérant que les membres du Conseil municipal ont donné la parole à toute personne désirant se faire entendre à propos de ladite demande;

Après délibérations du Conseil municipal,

238-2013

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc St-Jean et résolu unanimement par les conseillers

Que la demande de dérogation mineure numéro 2013-10 soit et est refusée par le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Claire pour les raisons suivantes :

Que le projet de construction présenté empiète excessivement dans la bande de protection riveraine du ruisseau Labrecque;

Que le projet est pour une nouvelle remise et qu'il est possible de présenter un autre projet en respectant les exigences du Règlement de zonage article 114 - Mesures relatives aux rives.

7. DOSSIER(S) — LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

7.1. Résultats de l'ouverture des soumissions – Agrandissement du CPE l'Escale

Considérant que la Municipalité a procédé par appel d'offres public pour l'agrandissement du CPE l'Escale ainsi que les rénovations intérieures des locaux actuels, selon les spécifications des plans et devis;

Considérant que, suite à l'ouverture des soumissions en date du 27 septembre 2013 à 10 h 05, et suite à l'analyse desdites soumissions par l'architecte M. Denis Boucher;

Considérant que sept (7) offres ont été reçues soit :

Nom de la Compagnie	Montant avec taxes
Les Constructions A. Beaudoin & Fils inc.	598 900,00 \$
Construction G. Vachon et Fils inc.	619 933,53 \$
Construction Marc Bolduc inc.	627 763,50 \$
Habitations Consultants H.L. inc.	642 365,32 \$

Construction Gexco inc.	670 041, 87 \$
Scierie Bernard inc.	697 498,14 \$
Immotech Constructions inc.	698 170,15 \$

239-2013

Il est proposé par M. le conseiller Denis Forgues et résolu unanimement par les conseillers d’accepter la soumission de la compagnie Les Constructions A. Beaudoin & Fils inc. pour un montant de 598 900,00 \$ taxes incluses, et ce, selon la soumission déposée le 27 septembre 2013 et le tout conforme aux exigences des plans et devis.

7.2 Suivi de la Politique familiale et de MADA – Résolution pour la mise en place du Comité Familles et Aînés

Dépôt aux membres du conseil du compte rendu de la rencontre du Comité Familles et Aînés tenue le 18 septembre ainsi que du profil statistique de la municipalité de Sainte-Claire réalisé dans le cadre de la démarche d’élaboration des Politiques Familles et Aînés au sein de la MRC de Bellechasse.

Étant donné que de nouveaux représentants se sont greffés au Comité formé lors de la création de la première politique familiale, et tel que prévu dans le processus établi par la MRC, la composition du nouveau Comité Familles et Aînés doit être entérinée par le conseil. La résolution suivante est donc adoptée à l’unanimité par les membres du conseil :

Considérant la volonté de la municipalité d’élaborer une Politique Familles et Aînés pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés;

Considérant que la municipalité est en période d’élaboration de sa Politique Familles et Aînés;

Considérant que le cheminement de la Politique Familles et Aînés nécessite la création d’une structure d’élaboration et de suivi;

Considérant que la mise en place est fondamentale au cheminement de la Politique Familles et Aînés;

Considérant que la Politique Familles et Aînés est une manière de penser et d’agir qui concerne l’ensemble des champs d’intervention de la municipalité;

240-2013

Il est proposé par M. le conseiller Dave O’Brien et résolu unanimement par les conseillers

Que la municipalité de Sainte-Claire procède à la création d’un Comité Familles et Aînés composé des personnes énumérées ci-dessous :

- Mme Rose-Soleil Audet, représentante jeunesse
- M. Raymond Bissonnette, représentant des aînés et des personnes handicapées;

- Mme Lysanne Fournier, représentante des familles et du milieu scolaire (enseignante école Morissette);
- Mme Lise Labonté, responsable du comité Familles et Aînés, membre du personnel des services municipaux;
- Mme Mélanie Labonté, représentante de la Corporation Loisirs et Sports Sainte-Claire et représentante des familles;
- Mme Irène Lacasse, représentante des aînés (comité FADOQ);
- Mme Marilyn Laflamme, chargée de projet Politique Familles et Aînés (MRC Bellechasse);
- M. Serge Lessard, citoyen;
- M. Dave O'Brien, élu responsable des questions Familles et Aînés (RQFA);
- M. Mathieu Vachon, président du comité Familles et Aînés.

Ce comité est sous la responsabilité de l'élu responsable des questions Familles et Aînés (RQFA).

Le Comité Familles et Aînés a pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des réseaux sociaux, des organismes socio-économiques, le milieu de la santé, le milieu scolaire, les services municipaux, le milieu des affaires, etc.;
- D'assurer l'élaboration et l'implantation de la Politique Familles et Aînés :
 - en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
 - en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la Politique Familles et Aînés;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Familles et Aînés »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel);
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :

- en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- en priorisant les éléments du plan d'action;
- en favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique Familles et Aînés.

8. DOSSIER(S) — AUTRES :

8.1. Documents d'information

8.2. Affaires MRC de Bellechasse

8.3. Motion de félicitations – Mme Ghyslaine Lacasse

M. le conseiller Denis Forgues présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de Mme Ghyslaine Lacasse, animatrice en loisirs au Centre d'Hébergement en Soins de Longue Durée de Sainte-Claire pour avoir accepté le leadership dans le cadre du projet ***Intervenant-cadeau*** avec la générosité de la Fondation Rayon d'Espoir qui a financé une bonne partie du projet. Ledit projet a été présenté le 25 septembre dernier par les intervenants du CSSS Alphonse-Desjardins, et ce, à la grandeur du Canada via une formule de capsule Web.

Au nom de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de la municipalité de Sainte-Claire, les membres du Conseil municipal félicitent Mme Lacasse pour son implication exceptionnelle dans le projet ***Intervenant-cadeau***.

8.4. Motion de félicitations – MM. Marc Dorval, François Fournier et Kevin O'Farrell

M. le conseiller Denis Forgues présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de messieurs Marc Dorval, François Fournier et Kevin O'Farrell, pompiers volontaires de Sainte-Claire, pour l'obtention de leur certificat de formation pompier 1 qui a eu lieu le 18 septembre dernier au Conseil des maires de la MRC de Bellechasse.

Au nom de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de la municipalité de Sainte-Claire, les membres du Conseil municipal désirent féliciter messieurs Dorval, Fournier et O'Farrell pour leur réussite et pour leur dévouement à protéger les citoyennes et citoyens de Sainte-Claire lors d'incendies.

8.5. Motion de félicitations – Mme Marguerite Blouin, centenaire

Mme la conseillère Denise Dulac présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de Mme Marguerite Blouin, épouse de feu M. Henri Couture, pour avoir célébré ses cent (100) ans le 27 septembre dernier en compagnie de ses proches.

Au nom de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de la municipalité de Sainte-Claire, les membres du Conseil municipal félicitent Mme Blouin pour ses 100 ans, considérant que cet événement est exceptionnel.

9. Approbation des comptes

241-2013 Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Brûlé et résolu unanimement par les conseillers d'adopter la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le directeur général, en date du 1^{er} octobre 2013, et d'autoriser le directeur général à les payer.

10. Lecture de la correspondance

10.1. Lettre de M. Stéphane Bissonnette – Avis de cessation de l'exploitation du Bureau d'immatriculation des véhicules automobiles

Le directeur général fait la lecture de la lettre de M. Bissonnette.

242-2013 Il est proposé par M. le conseiller Denis Forgues et résolu unanimement par les conseillers de transmettre à M. Bissonnette une lettre de remerciements pour ses seize (16) années de partenariat commercial avec la Municipalité et pour les services rendus à la population de Sainte-Claire et des municipalités environnantes.

11. Affaires nouvelles :

11.1. Souscriptions diverses :

11.1.1. Souper-bénéfice annuel – Municipalité de Saint-Gervais

Lecture.

243-2013 Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc St-Jean et résolu unanimement par les conseillers de réserver deux cartes, au coût de 12 \$ chacune, afin que M. Fernand Fortier, maire, et sa conjointe, représentent la municipalité au souper-bénéfice de la municipalité de Saint-Gervais qui se tiendra le 11 octobre 2013, considérant que l'événement est de nature exceptionnelle (souper de fin de semaine).

11.1.2. Demande de financement – Cercle des Fermières Sainte-Claire – Fondation OLO

Lecture.

244-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Lyse Laliberté et résolu unanimement par les conseillers d'accorder un montant de 100 \$ au Cercle de Fermières Sainte-Claire pour le parrainage de la Fondation OLO.

11.2. Varia

11.2.1. Élections 2013

Le conseiller M. Jean-Marie Brûlé s'adresse aux personnes présentes dans la salle ainsi qu'aux membres du conseil et informe ceux-ci de sa décision de ne pas solliciter un nouveau mandat au district # 6 le 3 novembre prochain. Il désire, par la même occasion, remercier tous ceux qui l'ont appuyé au cours de ces quinze années et désire laisser le poste de conseiller du district # 6 à la relève.

M. le maire désire remercier l'ensemble des élus, surtout pour leur support durant les quatre dernières années et pour tous les projets qui ont été réalisés. Il félicite et remercie les trois conseillers qui quittent la politique municipale, soit MM. Denis Forgues (26 ans), Jean-Marie Brûlé (15 ans) et Dave O'Brien (4 ans) pour leurs excellents services.

11.2.2. Fleur emblématique de la municipalité

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil de faire l'achat de deux cents (200) Weigela Sonic Bloom Red;

Considérant que le Conseil désire inciter les citoyens de la municipalité à procéder à la plantation de la plante emblématique de la municipalité, et ce, par le biais d'un nouveau programme de subvention qui sera accessible aux propriétaires au printemps 2014;

245-2013

Il est proposé par M. le conseiller Denis Forgues et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser le directeur général à commander 200 Weigelas Sonic Bloom Red, selon la soumission des Serres Laliberté, soit 13,99 \$ chacune, et de promouvoir dans le journal Le Bavard, au printemps 2014, le programme de subvention accessible aux propriétaires de Sainte-Claire en offrant ladite plante à 10,00 \$ chacune, taxes incluses.

12. Période de questions des citoyens

13. Levée de la séance

246-2013

Il est proposé par M. le conseiller Denis Forgues et résolu que la séance soit levée.

Dany Fournier, OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

Fernand Fortier, maire